

MAC-SST

Formation professionnelle continue

Objectif :

- Être acteur de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Agir efficacement face à une situation d'accident, en préservant l'état de la victime, dans l'attente des secours
- Maintenir les compétences du SST à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

Public - prérequis :

- Toute personne ayant suivi la formation initiale SST
- Être titulaire du certificat SST

Mesure des prérequis :

- Entretien de vérification du projet
- Entretien individuel de motivation
- Tests d'aptitude à la formation

Méthode pédagogique :

- Formation en présentiel et en groupe s'appuyant sur une pédagogie différenciée
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Contrat pédagogique établi avec chaque stagiaire à l'entrée en formation.

Durée :

- 7 heures (pour un groupe de 10 stagiaires maximum et 4 minimum) comprenant du temps pour traiter de nouveaux risques spécifiques liés à l'entreprise

Dates prévisionnelles :

- Plusieurs sessions par an - **BESANÇON**

Validation :

- Obtention du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (valable 24 mois)

SITE DE FORMATION :

FRATE Formation Conseil
83 rue de Dole
25000 Besançon

CONTACTS PRESCRIPTIONS

Pilotage du dispositif : M. Bruno JOLY
03-81-82-21-75
contact@frateformation.net

MODALITÉS FINANCIÈRES

- Formation pouvant être prise en charge par :
- Le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et le Fonds Social Européen (dans ce cas aucune participation financière n'est demandée aux stagiaires)
 - Un OPCO
 - Votre CPF
 - Ou sur fonds propres (tarif communiqué sur devis)



Programme :

Période d'intégration :

- Accueil
- Rappel des objectifs de formation et présentation du programme

Domaine de compétences 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée sur un saignement abondant

Domaine de compétences 2 : Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- Être capable de se situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Évaluations formatives :

- Mise en situation (situation d'accident de travail simulé en lien avec les activités de l'entreprise ou les spécificités du métier)
- Diaporama avec des photos de situation (observation par l'ensemble des stagiaires et réponse aux questions du formateur)
- Echanges autour d'une situation projetée et débat sur la ou les situation(s) vécue(s) par les participants (en présentant les causes, les signes et les risques et déterminer l'action)